

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Téledéclaration des demandes d'aides PAC 2020 : rappel

Lons-le-Saunier, le 04/05/2020

La télédéclaration des aides surfaciques est ouverte depuis le 1er avril. A ce jour seul un faible nombre des exploitants jurassiens ont signé leur déclaration.

L'attention des exploitants est appelée sur le fait que pour permettre le respect du calendrier de paiement, à savoir une avance au 16 octobre 2020, il est essentiel que l'instruction des dossiers puisse débuter au 16 mai 2020 pour un maximum de dossiers. La date de dépôt effective des dossiers pourra avoir un impact sur la date de versement de l'acompte.

Aussi, la DDT vous invite à effectuer, dans la mesure de votre possible, votre télédéclaration pour le 15 mai 2020.

Rappel important : La date limite de télédéclaration des « aides animales » est toujours fixée au 15 mai 2020.

Pour tout renseignement, le service économie agricole peut être interrogé :

par courriel aux adresses suivantes :

- pour toute question portant sur les aides directes PAC, cellule d'accompagnement des agriculteurs en difficulté, calamité agricoles :

ddt-infopac@jura.gouv.fr

- pour toute question portant sur les demandes d'autorisations d'exploiter :

ddt-structures@jura.gouv.fr

- pour toute autre question :

ddt-sea@jura.gouv.fr

• par téléphone **dans les horaires habituels d'ouverture au public - de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h30** :

◦ Service d'économie agricole : 03 84 86 80 77,

◦ pour la télédéclaration des demandes d'aides PAC:

N° Vert : 03 84 86 80 39

Déclarations de surfaces : 03 84 86 81 86 ou 81 40 ou 80 68 ou 80 74

ICHN et Assurance récolte : 03 84 86 80 70 ou 80 74

Demandes d'aides animales : 03 84 86 80 64 ou 80 74 ou 81 86

Agriculture biologique - MAEC : 03 84 86 80 64 ou 81 40 ou 80 68 ou 80 74

Droits à paiement de base (DPB) : 03 84 86 81 06 ou 80 67 ou 80 74

Demande de numéro PACAGE : 03 84 86 80 67 ou 80 74

Créations de société : 03 84 86 81 08 ou 81 05.

Pour réaliser au mieux les télédéclarations tout en évitant de surcharger les lignes téléphoniques du service économie agricole, les exploitants sont invités à consulter préalablement les notices explicatives des outils proposés par TELEPAC.

DDT du Jura
Service économie agricole
Rue du curé Marion
39015 Lons le Saunier Cedex.
Tél. : 03.84.86.80.77

ddt-sea@jura.gouv.fr

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40

Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr

Bureau de la communication

interministérielle et de la représentation de
l'État

1/1

8 rue de la préfecture
39030 Lons-le-Saunier

Cedex

